

COUPE SCRAMBLE U12 FILLES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses du département concerné
Epreuve ouverte au U12 (nées en 2013 ou après), du département concerné.
Vous avez la possibilité de faire jouer une Fille U14 (nées en 2011 ou 2012)

Instrument de mesure interdit.

Drapeau vert minimum recommandé pour participer. Pas de limite d'index.

CONDITIONS PARTICULIERES

U12 filles = Repères « orange »

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (interdiction de monter sur les greens)

FORME DE JEU

Chaque équipe est composée de **2 joueuses**

Nombre d'équipes participantes : 12.

Compétition en scramble – 9 Trous

Score maximum (balle relevée à 7 et on marque 8)

Classement par épreuve en Brut

En cas d'égalité, le départage se fera en fonction du RMS (9 derniers trous, puis 6, puis 3, puis trou par trou). Si encore égalité après départage RMS, play-off au plus près du drapeau (balle sur le green prioritaire) - 1 joueur par équipe

ENGAGEMENT

Chaque école devra s'inscrire sur Extranet - Droits d'inscription de 20€ par équipe à régler au Comité Départemental **avant le début de l'épreuve**

Licence et certificat médical à jour auprès de la FFG à la date limite d'inscription

RECOMPENSES

Médailles au 3 premières équipes

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : à définir